

Trop de "cancans"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212406>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tants des Alpes sont chanteurs et savent une multitude de romances très jolies. Vous m'en carillonnez quelques-unes, n'est-ce pas ?

Il y a quelques mois, j'avais comme carillonneur un Français, un bachelier ès lettres ; figurez-vous que cet individu, qui buvait outre mesure, m'indigna un jour en carillonnant le *Sacré cœur de Montmartre* et *En avant la dynamite*. J'eus peur que ce maniaque ne fit sauter l'église : je le flanquai à la porte.

Son départ me soulagea ; de vert que j'étais devenu, je redevins frais et rosé malgré mes soixante-quinze ans.

Ici, le bon Padre fit une pause. Le souvenir du dynamitarde le faisait trembler, une sueur froide perlait sur ses tempes ridées. Il ouvrit un vieux bahut, en sortit une fiole bleue contenant de la *cana du temps de Lopez*, en versa deux petits verres et nous trinquâmes comme de vieux amis.

Avant ce Français, continua Caporrino, mon carillonneur était un Anglais de haute taille, un sieffé coquin qui avait une prédilection marquée pour les femmes et la dive bouteille, mais, par contre, carillonnait admirablement bien des airs religieux. Il me quitta en me dérobant quarante-deux livres sterling. Sur ma dénonciation, il fut arrêté au moment où il s'embarquait à bord du *Saturno* pour Rosario de Santa-Fé ; il avoua au juge qu'il m'avait volé des livres sterling par amour pour la reine Victoria dont les pièces d'or portent l'empreinte. J'eus aussi un Allemand, commis pharmacien sans place, qui carillonnait toujours le même air : *La choucroute de Strasbourg* ; puis un Brésilien aux mœurs corrompues qui me souffla sans mot dire ma gentille petite servante Manetta, âgée de 18 ans. Enfin, dernièrement j'avais un Polonais que j'ai remercié après six semaines de service. Cet homme buvait une quantité si considérable de boissons que j'eus l'idée, après son départ, d'inspecter le local des cloches. J'y ai compté plus de 300 bouteilles vides, deux damejeannes à sec et un litre d'absinthe intacte.

Pour terminer, continua Caporrino de sa voix la plus câline, j'espère que nous nous entendrons bien et que je n'aurais pas lieu de me plaindre d'avoir confié mes chères cloches à un enfant de la libre Helvétie...

Le Schaffhousois se leva, le verre en main. Voilà mon histoire, dit-il ; à votre santé, à la santé du Padre Caporrino et vive la Suisse ! Tant que le sort me fera carillonneur, je carillonnerai des airs de mon pays.

Il était midi lorsque nous nous séparâmes. Mon ami de Bümplitz demeurerait à la Recoleta, le Schaffhousois à demi-cuadra de la casa Caporrino et moi à Tacumbù. En nous quittant, j'ai promis à l'ami carillonneur de lui apprendre le patois vaudois pour qu'il puisse carillonner *La Filà dâo quatorzé* et quelques airs de la Fête des Vignerons de 65.

FRÉDÉRIC COLLIOD.

La remauffaie. — La Gritton à pionnière bâille adi lè tèt à son Riri, quand mîmo l'a binstou dou z'an, ci bouébo. Tot parâi, devant lo mondo, cein l'einnortze prâo la Gritton ; adan quand lo Riri lài vint contre po avâi sa filâie, la mère lo remauffe ein lài bramant : « Caca, tèt ! » X.

GUELION ET SA FENNA

GUELION et sa fenna ne s'accordâvent pas tant bin. La Fanchette, que passâvè po la pe granta tabussa dâo veladzo, avâi 'na pince dâo tonaire, trovâvè su tot à rederè, et suffît que l'avâi zu oquie dè pllie que Guelion, l'étâi adé à lo lài reprodzi.

Guelion, dè son côté, avâi bouna lama assebin et ne sè laissivè pas martsî su lè z'artets ; ma lo mau que l'avâi, l'est que l'avâi lo diablo dè lài repondrè, na pas avoué la leingua, mâ

pè cauquies bounès mornifles, assebin l'avâi adé sai on ge potsî, sai dâi pecheintès niâfres pè la frimousse.

Guelion avâi onco on outro remîdo po féré kaisi sa fenna. Coumeint la Fanchette avâi on bio ratâlâi bin garni dè tepins, d'écouallès, dè citelles dè totès lè sortès et que lài tagnâi coumeint à la premiaula dè sè ge, quand l'aviont 'na trevougna on pou dè sorta, Guelion sè crot-sivè à ratâlâi, et, avoué lè duè mans, lo se-gougnivè fo et fermo et vouaigue totès lè z'écoualletès, lè z'assiètes, lè tepins que regattâvant su lè carrons.

Assebin Guelion, quand veyâi arrevâ 'na carra, lài desâi dâi iadzo : « Cliou ton mor, âobin gâ lo ratâlâi ! » Mâ, prâo soveint, cein ne servessâi dè rein.

N'y avâi pas dè senanna que n'y aussè 'na re-présentachon tsi Guelion.

On iadzo que lo ratâlâi n'avâi pas fè effet, à cein que paret, noutron Guelion avâi tant tapâ su la poura Fanchette que stasse eut bo et bin on brè tot dèpoudu et à maiti rontu. La fenna dut sè mettrè âo lhi et sont zu queri lo mâidzo po tot cein rabistogâ.

Cauquies teimps ein après, que la Fanchette étâi garia, lo mâidzo lài z'einvouya la nota pè la pousta et lào dèmandâvè cinquanta francs.

Guelion, qu'avâi adé prâo ardzeint, tracé à la vela po cein payi.

— Vigno vo ragliâ voutra nota, po lo bré que y'é trossi à ma fenna et que vo z'ai remet ! se fâ âo mâidzo ; vouaigue on beliet de ceint francs et vo remacho millè iadzo ! Grand maci ! A revaire !

L'eimpougnavè dza lo pèclliet dè la porta po sè couilli, quand lo mâidzo lài fâ :

— Eh là ! atteinde-vo vai ! lo redaivo cinquanta francs su voutron beliet et lè vo vu reindro, coumeint dè justo !

— Na ! na ! na ! n'y a rein à reindro ! Gardâmè pi lo resto ! lài repond adon Guelion. Sarâ atant dè fè po on outro iadzo. * *

La logique de Dédée. — La petite Dédée, 6 ans, écoute la conversation entre sa mère et une amie, qui parlent d'une camarade d'enfance.

— Elle ne s'est pas mariée, dit l'amie, elle a préféré rester fille.

— Mais alors, maman, dit Dédée, si elle s'était mariée, elle serait devenue garçon ?

POUR LE COSTUME VAUDOIS

La jolie lettre que voici nous a été déjà adressée, comme on le verra, le 6 août. Si nous ne l'avons publiée plus tôt, c'est que nous espérons l'encadrer de quelques renseignements intéressants. Nous regrettons de n'avoir pu nous les procurer.

Planchamp, le 6 août 1916.

Très honoré et vilhò dzanhaò de *Conteur*.

C'est avec plaisir que j'ai lu l'article *Pour le costume vaudois*, dans votre numéro de samedi.

Ne croyez pas qu'il est méprisé, notre costume vaudois, oh ! non, mais celles qui osent et veulent le porter, sont les modestes. Je puis vous assurer qu'il s'en trouve dans nos villages des jeunes filles et femmes de campagne qui le trouvent joli et pratique.

Veillez, cher *Conteur*, me faire savoir quel dimanche du mois de septembre, il y aura réunion, à Lausanne, des Vaudoises, et je ferai la surprise à ma fillette, et je l'y enverrai, elle qui porte, tous les jours de beau temps, soit pour travailler à la vigne ou au jardin, et le dimanche pour se « faire belle », le joli costume vaudois de sa maman et la coiffe de sa mère-grand.

Excusez-moi, cher *Conteur*, mais laissez-moi vous remercier, et croyez à la gratitude d'une vieille patriote respectueuse des vieilles coutumes.

Une ancienne abonnée.

Une réunion de Vaudoises portant le simple et coquet costume d'autrefois aura lieu le dimanche 24 septembre, à 2 ½ heures de l'après-midi, au Village suisse, Sauvabelin, Lausanne.

Glanures de la presse. — Il s'agit de l'établissement d'une société d'assurance contre la perte des porcs.

On lit : « La société a été définitivement constituée. La finance d'entrée a été fixée à 50 centimes par porc. »

Et les hommes combien payent-ils ? — Ty.

Se payer de chansons.

Poggio, dans ces facéties, raconte l'origine de ce dicton, à peu près en ces termes :

Un voyageur affamé entra dans une auberge où il dîna bien. Comme il s'agissait de payer, il dit qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il payerait en chansons. L'hôte dit qu'il ne voulait pas de chansons, mais de l'argent.

— Quoi ! dit le voyageur, si je chante une chanson qui vous plaise, ne vous tiendrez-vous pas pour payé ?

— Si fait, dit l'hôte.

Le voyageur commença alors une chanson, et quand il l'a finie :

— Vous plaît-elle ?

— Nullement.

Le voyageur en chante une seconde, puis une troisième ; l'hôte ne s'en accommode pas davantage.

— En voici une, reprend le voyageur, qui vous plaira certainement.

Et, prenant sa bourse, il entonne une chanson fort en vogue en Italie, au quinzième siècle, parmi les voyageurs, et dont voici le début :

Matti mano alla borsa, e paga l'oste.

(Mets la main à la bourse et paye l'hôte.)

Celle-là vous agréé-t-elle ? dit le voyageur.

— Assurément, dit l'hôte.

— Eh bien donc, selon nos conventions, vous êtes payé, puisque cette chanson vous a plu.

Là-dessus, il partit.

Faire-part. — Un jeune éditeur est père d'un superbe garçon. La carte annonçant la bonne nouvelle aux parents et aux amis représente un bébé dont le petit corps est entouré d'une bande sur laquelle on lit :

« Vient de paraître. »

Trop de « cancans ».

Le général français Decaen, lorsqu'il n'était encore qu'aide de camp de son frère, fut arrêté par la gendarmerie en se rendant à l'armée.

— Comment vous nommez-vous ? lui demanda le brigadier.

— Decaen.

— D'où êtes-vous ?

— De Caen.

— Qu'êtes-vous ?

— Aide de camp.

— De qui ?

— Du général Decaen.

— Où allez-vous ?

— Au camp.

— Oh ! oh ! dit le brigadier, qui n'aimait pas les calembours, il y a trop de *cancans* dans votre affaire ; vous allez passer la nuit au violon, sur un lit de camp.

Voltaire et Wagnière ¹. — A table, Voltaire trouvait que la farine de blé qu'il avait recueillie aux « Délices » ne faisait pas le pain blanc, et il en tirait des inférences contre la fertilité et la qualité des terres de ce domaine. Wagnière, qui le servait à table, lui fit observer qu'il serait plus blanc lorsque la farine trop fraîche serait reposée. « Quel âge as-tu ? lui demande vivement Voltaire. — Quinze ans. — Comment ? à quinze ans tu en sais plus que moi qui en ai soixante ! »

¹ Wagnière était Vaudois. Voltaire le prit en 1756 comme petit domestique et fit de lui ensuite son secrétaire.